

**Compte Rendu Séance du Conseil Municipal
du 17 juin 2011**

Le dix sept juin deux mil onze à dix huit heures, le Conseil Municipal s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Mr LECHEVALIER Alain, Maire.

Etaient présents : LECHEVALIER Alain, SONILHAC Michèle, POULAIN Joseph, MABIRE Jean-Claude, MABIRE Daniel, TARDIF Philippe, JOUANNE Christophe, LECONTE Alain, POULAIN Thérèse, MABIRE Edouard, POULAIN Jérôme, VIVIEN Janine.

Etaient absents : FEUARDANT Guy (a donné pouvoir à Alain LECHEVALIER)
CAILLOT Sylvie (a donné pouvoir à Michèle SONILHAC)
DROUET Yves-Marie

Secrétaire de séance : SONILHAC Michèle.

⇒ **Approbation du compte rendu de la séance précédente du Conseil Municipal :**

=====

Aucune remarque n'est exprimée par les membres présents.

⇒ **Ajouts à l'ordre du jour :**

=====

Monsieur le Maire demande au Conseil l'autorisation d'ajouter six points à l'ordre du jour, à savoir :

- Construction Terrain Multisports – Choix de l'entreprise,
 - Acquisition de matériel - Tableau pour le groupe scolaire,
 - Acquisition de matériel - Four pour le club de l'amitié,
 - Schéma Départemental de Coopération Intercommunale – Position du Conseil Municipal,
 - Intercom – Désignation de représentants pour commission d'évaluation transferts de charges,
 - Intercom – Désignation d'un représentant création office de tourisme intercommunal,
- Ces points porteront respectivement les numéros 04, 05, 06, 07, 08 et 09.
- Le Conseil, à l'unanimité, donne son accord à cette modification de l'ordre du jour.

⇒ **Informations du Maire :**

=====

Divers :

- SECMA – Contrat d'exploitation,
- Terrains communaux Impasse du Clos d'Aubay soumis à la TVA de 19,60 %
- Elevage du Breuil
- Informations SPANC

⇒ **01 – Elections sénatoriales – Désignation des délégués et suppléants :**

Il est procédé à l'élection des délégués et suppléants du Conseil Municipal en vue de leur participation aux élections sénatoriales du 25 septembre 2011.

Délégués titulaires (trois) :

Votants : 14
Exprimés : 14
Majorité absolue : 8

Ont obtenu :

- M Alain LECHEVALIER	14 voix
- Mme Michèle SONILHAC	13 voix
- M Joseph POULAIN	8 voix
- M Jean Claude MABIRE	4 voix
- M Daniel MABIRE	2 voix
- M Alain LECONTE	1 voix

MM : Alain LECHEVALIER, Michèle SONILHAC, Joseph POULAIN ayant obtenu la majorité absolue ont été élus délégués titulaires et ont accepté leur mandat.

Délégués suppléants (trois) :

Votants : 14
Exprimés : 14
Majorité absolue : 8

Ont obtenu :

- M Daniel MABIRE	13 voix
- M Jean Claude MABIRE	12 voix
- Mme Janine VIVIEN	11 voix
- M Alain LECONTE	3 voix
- M Edouard MABIRE	2 voix
- M Jérôme POULAIN	1 voix

MM : Daniel MABIRE, Jean Claude MABIRE, Janine VIVIEN ayant obtenu la majorité absolue ont été élus délégués suppléants et ont accepté leur mandat.

⇒ **02 – Terrains communaux Impasse du Clos d'Aubay – Attribution lot 1 :**

Monsieur le Maire présente au Conseil une proposition d'acquisition du lot n° 1 sis 1 Impasse du Clos d'Aubay et cadastré B 1001 et B 997 d'une superficie totale de 932 m².

Il rappelle que le « pass foncier » n'est plus en vigueur et que la vente des terrains situés Impasse du Clos d'Aubay sont désormais soumis à la TVA de 19,60%.

Le Conseil, après en avoir délibéré,

DECIDE de retenir la demande d'acquisition de Monsieur et Madame HAMEL Sadi-Naël de Flamanville au prix de 40 000 euros pour le lot 1, TVA de 19,60 % incluse.

APPROUVE le principe de cession aux conditions ci-dessus,

AUTORISE Mr le Maire à signer toutes les pièces relatives à cette cession et notamment l'acte de vente qui sera établi en l'étude de la SCP BLEICHER et LAURENT, notaires à Barneville-Carteret.

⇒ **03 – Bâtiments – Clôture Impasse du Clos d'Aubay – Choix devis :**

Monsieur le Maire présente au Conseil les différents devis reçus en Mairie se rapportant à la construction de la clôture du terrain pour le logement communal situé 4 Impasse du Clos d'Aubay.

Le Conseil décide de surseoir et d'attendre les devis demandés auprès des entreprises pour cette affaire et non reçus à ce jour.

⇒ **04 – Construction Terrain Multisports – Choix de l’entreprise :**

=====
Monsieur le Maire présente au Conseil les différents devis reçus en Mairie se rapportant à la construction d’un terrain multisports en lieu et place du terrain de tennis actuel

Le Conseil, après en avoir délibéré,

DECIDE de retenir le devis de l’entreprise CAMMA Sport 36490.80 qui propose l’aménagement suivant :

- Terrain multisports avec rambardes, en plastique recyclé,
- Massifs d’ancrage en béton et pose espace multisports,
- Gazon synthétique,
- Banc Assis-debout,
- Buts basket et de hand,
- Buts brésiliens.

L’ensemble ci-dessus pour un montant de 36 490.80 euros HT.

Le Conseil a décidé également d’inclure une option piste d’athlétisme pour un montant de 600.00 € HT.

Soit un total global pour l’aménagement du terrain multisports s’élevant à : 37 090.80€ HT

⇒ **05 – Acquisition matériel – Tableau groupe scolaire :**

=====
Monsieur le Maire informe le Conseil de la demande émanant de Mme ENRENFELD enseignante au groupe scolaire des Chardons Bleus, et se rapportant à l’acquisition d’un tableau triptyque cadre aluminium laqué pour la classe de CE1 CE2

Le Conseil, après en avoir délibéré,

DECIDE de faire l’acquisition d’un tableau triptyque référencé 6010954B auprès de CAMIF Collectivités au prix de 466 euros HT,

AUTORISE Mr le Maire à réaliser cette acquisition de matériel.

⇒ **06 – Acquisition matériel – Four pour Club de l’amitié :**

=====
Monsieur le Maire informe les membres du Conseil que la Présidente du Club de l’Amitié a fait l’acquisition pour l’association d’un four de marque « Sauter » Réf SFP 930 X pour un montant de 547.66 euros HT et rappelle aux membres du Conseil que cette acquisition a été prévue au budget 2011

Le Conseil, après en avoir délibéré,

ACCEPTTE l’acquisition du four précité pour un montant de 547.66 euros HT.

AUTORISE le Maire à réaliser à mandater cette acquisition de matériel.

⇒ **07 – Schéma Départemental de Coopération Intercommunale – Position du Conseil Municipal,**

=====
Le Conseil Municipal des Moitiers d’Allonne rappelle aux membres du Conseil le compte rendu de l’ordre du jour du bureau communautaire du 04 mai 2011 se rapportant à la présentation du Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI), et énumère les différentes propositions possibles pour la communauté de communes de la Côte des Isles :

- Approuver le SDCI tel qu’il est présenté et attendre la clause de revoyure de 2018, tout en structurant le territoire actuel,
- Proposer une fusion avec Les pieux,
- Proposer une fusion avec Saint Sauveur le Vicomte et La Haye du Puits,
- Proposer une fusion avec Bricquebec et Valognes.

Les différentes propositions ayant été examinées, Mr le Maire demande au Conseil de prendre position.

Après en avoir délibéré, le Conseil,

DECIDE d’approuver le SDCI tel qu’il est présenté et attendre la clause de revoyure de 2018, tout en structurant le territoire actuel de la CCCI,

MANDATE les délégués à la CCCI pour défendre cette position.

⇒ **08 – Intercom – Désignation représentants pour commission d'évaluation des transferts de charge :**

=====
Monsieur le Maire informe le Conseil que lors de la dernière réunion du Conseil Communautaire de la Côte des Isles en date du 1^{er} juin 2011, il a été décidé de créer une commission d'évaluation des transferts de charges entre la Communauté de communes et ses communes membres.

Cette commission sera composée de membres de conseils municipaux des communes concernées

Le représentant de la commune des Moitiers d'Allonne pour cette commission est :
Mme Michèle SONILHAC.

⇒ **09 – Intercom – Désignation représentant pour création office de tourisme intercommunal :**

=====
Monsieur le Maire informe le Conseil que lors de la dernière réunion du Conseil Communautaire de la Côte des Isles en date du 1^{er} juin 2011, il a été décidé d'envisager la création d'un office de tourisme intercommunal

Il est demandé aux communes membres de l'EPCI de nommer un représentant.

Le représentant pour cette commission est : M Joseph POULAIN.

⇒ **Questions diverses :**

- =====
• Repas à la plage pour les enfants du groupe scolaire le 30 juin 2011,

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures.

Affichage : 10.06.2011 - Convocation 10.06.2011

Conseillers en exercice :15 – Présents 12 – Votants 14.

Aux Moitiers d'Allonne, le 22 juin 2011

Le Maire,

A. LECHEVALIER